

APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOTRE COMITÉ RÉGIONAL

Cher·e collègue,

2024 est une année de renouvellement statutaire et d'élection. Si vous souhaitez vous engager davantage pour participer activement aux actions de l'ABF, le renouvellement des instances est l'occasion de le faire.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous rapprocher des membres actuels du CA (Conseil d'administration) de votre comité régional pour en parler et vous informer des tâches qui incombent à un membre élu.

Vous trouverez la composition des CA de votre comité régional sur le site de l'ABF : sélectionner votre comité dans l'onglet *En Régions* puis *Vie du groupe* à droite, puis *Conseil d'administration*.

Être membre d'un Conseil d'administration d'un comité régional c'est :

- des réunions conviviales régulières tout au long de l'année, en plus de l'AG ;
- s'engager à adhérer chaque année à l'association, sur toute la durée du mandat (4 ans) ;
- réfléchir, faire des propositions et participer à la vie du comité et en particulier à l'organisation de journées d'étude. Chacun·e participe à sa mesure, selon ses compétences et sa disponibilité ;
- être plus proche de la vie de l'association en étant en prise directe avec les instances nationales ;
- s'enrichir grâce aux échanges avec les autres membres du CA ;
- élargir son horizon et son réseau professionnel ;
- militer en faveur de l'ABF, des bibliothèques et des bibliothécaires.

Pour candidater, veuillez compléter les informations ci-après et rédiger une brève présentation et profession de foi (présenter les raisons pour lesquelles vous souhaitez devenir membre du conseil d'administration de votre comité régional).

